

Dichlorosilane

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	: Dichlorosilane
Synonyme	: DCS
Nom commercial	: Praxair Chlorosilane A-199
Utilisations	: Sans objet
Manufacturier	: Praxair Canada Inc. 1 City Centre Drive Suite 1200 Mississauga, ON L5B 1M2
No de fiche signalétique	: E-4587-D
Date de validation	: Oct 15, 2016.
Date d'impression	: Oct 15, 2016.
En cas d'urgence	: 905-803-1600
Type de produit	: Gaz.

2. Identification des dangers

État physique	: Gaz.
Odeur	: Irritante, Étouffante, (forte)
Vue d'ensemble des urgences	: DANGER!

Gaz et liquide à haute pression inflammable, corrosif et toxiques. Peut être fatal si inhalé. Cause des lésions aux yeux, à la peau et aux voies respiratoires. Violente réaction en présence d'eau. Les symptômes peuvent être retardés. Les secouristes peuvent être tenus d'utiliser un appareil respiratoire autonome.

Contient du gaz sous pression. En cas d'incendie ou de surchauffe, la pression augmente, entraînant un risque éventuel d'éclatement ou d'explosion du conteneur. Nocif par inhalation. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu. Ne pas respirer les gaz. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

Voies d'absorption : Inhalation

Effets aigus potentiels sur la santé

- Inhalation** : Les faibles concentrations de vapeur irritent le nez, la gorge et la poitrine, et provoquent un inconfort et des douleurs accompagnés de toux, une expectoration excessive, la rhinorrhée et des difficultés respiratoires. De plus fortes concentrations peuvent causer l'inhalation d'une quantité nocive, voire mortelle, de produit provoquant des lésions aux voies nasales, au larynx et aux poumons.
- Ingestion** : Une voie improbable d'exposition. Ce produit est un gaz à une température normale et pression normales. Hautement à extrêmement toxique. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge, à l'œsophage et à l'estomac. Peut provoquer des douleurs dans la bouche, la gorge, la poitrine et l'abdomen accompagnés de gonflement des tissus de la bouche et de la gorge. Peut provoquer des nausées, des vomissements, la diarrhée, des vertiges, la somnolence, l'évanouissement, des faiblesses, la soif, un collapsus circulatoire et une perte de connaissance.
- Peau** : Un bref contact avec la peau cause des démangeaisons ou un inconfort accompagnés de rougeur locale et d'enflures. Un contact prolongé provoque des douleurs, une rougeur locale, l'enflure, l'ulcération et le saignement possible de la zone infectée. Un contact cutané prolongé ou étendu peut entraîner l'absorption d'une quantité potentiellement nocive de ce produit.

2. Identification des dangers

Yeux : Les vapeurs provoquent un inconfort ou des douleurs aux yeux accompagnés de larmolement et de clignotement excessif ainsi qu'une rougeur excessive accompagnés d'un gonflement de la conjonctive. En présence de fortes concentrations de chlorure d'hydrogène, des lésions à la cornée peuvent survenir. L'éclaboussure de liquide dans les yeux provoque des douleurs, un larmolement excessif et de clignotement, ainsi qu'une rougeur excessive accompagnés d'un gonflement possible de la conjonctive. Des lésions graves de la cornée peuvent survenir, et si elles ne sont pas traitées adéquatement, pouvant entraîner des problèmes de vision chroniques.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques : Classification A4 (non classifiable pour l'être humain ni pour les animaux) par l'ACGIH, 3 (non classifiable pour l'être humain) par le CIRC Le chlorure d'hydrogène. Exposition prolongée ou répétée aux vapeurs de chlorure d'hydrogène peut entraîner la décoloration et l'érosion dentaires, causer des lésions au muqueuse nasale, et le saignement du nez et des gencives.

Cancérogénicité : Non considéré comme cancérogène par l'OSHA, le NTP et le CIRC.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Térogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Organes cibles : Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : les voies respiratoires supérieures, peau, yeux.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Peau : Aucune donnée spécifique.

Yeux : Aucune donnée spécifique.

Conditions médicales aggravées par une surexposition : L'inhalation peut aggraver un état asthmatique, ainsi que les maladies pulmonaires inflammatoires ou fibreuses. En raison des priorités irritantes du produit, un contact avec la peau peut aggraver une dermatite déclarée.

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

<u>Nom</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>%</u>
dichlorosilane	4109-96-0	99.9999
Chlorure d'hydrogène	7647-01-0	0.0001

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Contact avec les yeux : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.

Inhalation : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Ingestion** : Ce produit étant un gaz, consulter la section sur l'inhalation.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.
- Note au médecin traitant** : La plupart des symptômes d'une surexposition au dichlorosilane sont causés par la libération de chlorure d'hydrogène.
- Le dichlorosilane est hautement irritant pour la peau et les muqueuses.
 - L'ingestion de dichlorosilane peut produire des ulcérations et possiblement des perforations du tube digestif supérieur. Une médiastinite ou une péritonite ainsi que les complications y étant liées peuvent se développer.
 - Une surexposition massive aux vapeurs peut entraîner l'apparition tardive d'un œdème pulmonaire. Une infection secondaire peut se développer dans les voies respiratoires infectées. Les personnes ayant été victimes d'une surexposition considérable doivent être gardées sous observation.
 - L'inhalation du produit peut causer des lésions pulmonaires. Le vomissement ne doit pas être provoqué de façon mécanique ni de façon pharmacologique. Si un lavage gastrique s'avère nécessaire, il doit être effectué par des moyens les moins susceptibles d'occasionner une succion (intubation des voies respiratoires par exemples). Des précautions particulières doivent être prises afin de ne pas perforer une zone très enflammée ou ulcérée du tube digestif.
- Communiquer avec le centre antipoison de votre région pour obtenir davantage de renseignements sur le traitement et le suivi du patient.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Contient du gaz sous pression. En cas d'incendie ou de surchauffe, la pression augmente, entraînant un risque éventuel d'éclatement ou d'explosion du conteneur.
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
 - Non utilisables** : Aucun connu.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Contacter immédiatement le fournisseur et demander l'avis d'un spécialiste. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
composés halogénés
oxydes de métal
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : La chaleur produite par l'incendie ou par la réaction entre le dichlorosilane et l'eau peut provoquer l'auto-inflammation du dichlorosilane. Les produits de décomposition d'acides générés par la combustion du dichlorosilane qui fuit peuvent attaquer rapidement le métal au point de fuite, particulièrement si le métal est chaud. Procéder à une métallisation et à une mise à la masse pendant le transfert de liquide, tel que prescrit par le document NFAP 77 de la National Fire Protection Association.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Remarque spéciale sur les risques d'explosion : Gaz inflammable. Produit des mélanges explosifs avec l'air et les agents comburants. La chaleur de l'incendie peut augmenter la pression dans la bouteille et la faire éclater. Ne pas éteindre les flammes pour éviter une réinflammation explosive. Les vapeurs qui se dégagent peuvent voyager ou être déplacées par les courants d'air et être enflammées par les lampes-témoins, d'autres flammes, une cigarette, des étincelles, des chaufferettes, l'équipement électrique, des décharges électriques ou des sources d'inflammation éloignées du point de manutention du produit. Des vapeurs explosives peuvent persister dans l'atmosphère. Vérifier l'atmosphère à l'aide d'un dispositif approprié avant d'entrer dans le secteur, particulièrement dans les espaces clos. Aucune partie du contenant ne doit être exposée à une température supérieure à 52 °C. La plupart des bouteilles sont pourvues de soupapes de sûreté conçues pour évacuer l'air lorsque les bouteilles sont exposées à des températures élevées.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas respirer les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales : S'assurer que les procédures d'urgence pour faire face au dégagement accidentel de gaz sont en place pour éviter la contamination de l'environnement. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)

Méthodes de nettoyage

Petit déversement : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque.

Grand déversement : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Contient du gaz sous pression. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les gaz. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

Entreposage : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans une zone sèche, fraîche et bien ventilée, loin des matières incompatibles (voir rubrique 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Pour connaître tous les détails et les exigences, voir la norme NFPA 50A, publiée par la National Fire Protection Association.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle		MPT (8 hours)			LECT (15 mins)			Ceiling			Notations
Ingredient	Nom de la liste	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	
Aucune valeur de limite d'exposition connue.											

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

- Procédures de surveillance recommandées** : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou autre mesure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.
- Mesures techniques** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.
- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection individuelle**
- Respiratoire** : Utiliser des respirateurs à adduction d'air pour concentrations jusqu'à 10 fois supérieures à la concentration limite admissible. À plus haute concentration, un appareil doté d'un masque facial ou un appareil respiratoire autonome doit être utilisé.
- Choisir en conformité avec les directives et règlements provinciaux. Le choix doit être basé en fonction de la norme CSA Z94.4 courante. «Choix entretien et l'utilisation des appareils respiratoires». Les appareils respiratoires doit également être conformes à la MSHA et NIOSH.
- Mains** : Porter des gants de travail en néoprène lors de la manutention des bouteilles.
- Yeux** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières.
- Peau** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.
- Autre protection** : Chaussures avec support métatarsien pour la manutention des bouteilles. Vêtements de protection, au besoin. Le pantalon sans revers doit être porté à l'extérieur des chaussures. Choisir en conformité avec le norme courante de la CSA Z195, «Chaussures de protection», et avec les directives et réglementation locaux ou provinciaux.
- Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)** : Non disponible.

9. Propriétés physico-chimiques

- État physique** : Gaz.
- Point d'éclair** : Coupelle fermée: -52.2 C (-62 F) (Tag)
- Durée de combustion** : Sans objet
- Vitesse de combustion** : Sans objet
- Température d'auto-inflammation** : 44 C (111.2 F)
- Limites d'inflammabilité** : Sans objet
- Couleur** : Incolore.
- Odeur** : Irritante, Étouffante, (forte)
- Goût** : Sans objet

9. Propriétés physico-chimiques

Poids moléculaire	: 101g/mole
Formule moléculaire	: Sans objet
pH	: Sans objet
Point d'ébullition/condensation	: 8.2 C (46.8 F)
Point de fusion/congélation	: -122 C (-186.7 F)
Température critique	: Sans objet
Densité relative	: 1.22
Pression de vapeur	: Sans objet
Densité de vapeur	: Sans objet
Volatilité	: Sans objet
Seuil de l'odeur	: Sans objet
Vitesse d'évaporation	: Sans objet
Viscosité	: Sans objet
Ionicité (dans l'eau)	: Sans objet
Propriétés de dispersibilité	: Sans objet
Solubilité	: Insoluble dans l'eau froide, l'eau chaude, le méthanol, l'éther diéthylique, le n-octanol et l'acétone.
Remarques physico-chimiques	: Sans objet
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU-HUILE :	: Sans objet

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité chimique	: Non disponible
Conditions à éviter	: Aucune donnée spécifique.
Matières à éviter	: À la température ambiante, ce produit peut exploser au contact des nitrates; d'autres oxydants peuvent le faire réagir de façon similaire. Il réagit violemment avec l'eau. Il réagit rapidement (exothermique) avec les alcools, les amines primaire et secondaire, l'ammoniac et d'autres composés contenant des atomes d'hydrogènes actifs. Il réagit violemment avec l'eau des solutions aqueuses acides. Lors d'une réaction avec l'humidité de l'air, il produit un dense nuage blanc de silicium et de grandes quantités de chlorure d'hydrogène. L'hydrogène, qui présente des dangers d'incendie et d'explosion, peut également être produit. Les produits hydrolytiques solides sont réputés être inflammables. Sous l'effet de la chaleur ou de catalyseurs comme les amines, la rouille ou le chlorure d'aluminium, le dichlorosilane peut se décomposer pour former des mélanges de silane, de monochlorosilane, de trichlorosilane et de tétrachlorure de silicium. Ces mélanges peuvent être pyrophoriques (s'enflammer spontanément en contact avec l'air ou l'oxygène).
Produits de décomposition dangereux	: La combustion produit du chlore, du chlorure d'hydrogène, de l'hydrogène et des oxydes de silicium. Une surexposition aiguë à ces produits peut irriter les voies respiratoires. Les incendies provoqués par une fuite de dichlorosilane dans de l'équipement en acier constitue un danger particulier. Les produits de décomposition d'acides peuvent attaquer rapidement le métal au point de fuite, particulièrement si le métal est chaud.
Risque de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
dichlorosilane	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	314 ppm	1 heure

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité chronique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Non disponible.					

Sensibilisant

Nom du produit ou de l'ingrédient	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
Non disponible.			

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
Non disponible.						

Mutagénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Expérience	Résultat
Non disponible.			

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Nom du produit ou de l'ingrédient	Toxicité lors de la grossesse	Fertilité	Toxique pour le développement	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.						

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Produits synergiques : Non disponible.

12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Espèces	Exposition
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Persistance/dégradabilité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum

12. Informations écotoxicologiques

Non disponible.

Conclusion/Résumé	: Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible.
Facteur de bioconcentration	: Non disponible.
Mobilité	: Non disponible.
Toxicité des produits de biodégradation	: Non disponible.
Effets nocifs divers	: Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu. Renvoyer les récipients sous pression vides au fournisseur.




Répartition des déchets : Non disponible.

Classification RCRA : Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le TMD	2189	Dichlorosilane	2.3 (2.1, 8)	-	  	QUANTITÉ DE PRODUIT À DÉCLARER (QPD): Toute quantité qui pourrait présenter un risque pour la sécurité publique ou tout rejet durant 10 minutes ou plus.

GE* : Groupe d'emballage

CONSIGNES PARTICULIÈRES CONCERNANT L'EXPÉDITION :

Les bouteilles doivent être transportées de façon sécuritaire dans un véhicule bien aéré. Les bouteilles transportées dans le compartiment fermé et non aéré d'un véhicule peuvent présenter un grave danger pour la sécurité.

15. Informations réglementaires

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

SIMDUT (Canada) : Classe A: Gaz comprimé.
Classe B-1: Gaz inflammable.
Classe D-1A: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TRÈS TOXIQUE).
Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).
Class E: Matières corrosives
Classe F: Substance dangereusement réactive.

Listes canadiennes : **Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)**: Aucun des composants n'est répertorié.
ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié.
NPRI canadien: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada : Indéterminé.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Réglementations Internationales

Listes internationales : **Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS)**: Indéterminé.
Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Indéterminé.
Inventaire du Japon: Indéterminé.
Inventaire de Corée: Indéterminé.
Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Indéterminé.
Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Indéterminé.

Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques : Non inscrit

Liste des substances chimiques du tableau II de la Convention sur les armes chimiques : Non inscrit

Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention sur les armes chimiques : Non inscrit

16. Autres informations

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : Gaz et liquide à haute pression inflammable, corrosif et toxiques. Peut être fatal si inhalé. Cause des lésions aux yeux, à la peau et aux voies respiratoires. Violente réaction en présence d'eau. Les symptômes peuvent être retardés. Les secouristes peuvent être tenus d'utiliser un appareil respiratoire autonome.

Hazardous Material Information System (États-Unis) :

Santé	*	3
Inflammabilité		4
Risques physiques		2

* Un astérisque utilisé conjointement avec les cotes d'évaluation des risques du SIMDUT indique un danger sur le plan de la reproduction et de la cancérogénicité.

16. Autres informations

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

Références	:
Autres considérations spéciales	: Non disponible.
Date d'impression	Oct 15, 2016.
Date d'édition	: Oct 15, 2016.
Date de publication précédente	: Aucune validation antérieure.
Version	: 0.07

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

RACCORDS NORMALISÉS AUX É.-U. ET AU CANADA :

VISSÉ :	CGA-678
À FILETS :	Non applicable.

RACCORD ULTRA-HAUTE INTÉGRITÉ :

Utiliser les raccords CGA appropriés. NE PAS UTILISER LES ADAPTATEURS. D'autres raccords normalisés mais d'usage restreint peuvent s'appliquer. Se reporter aux fascicules CGA V-1 et V-7 ci-après.

Demandez à votre fournisseur la documentation de sécurité gratuite dont il est question dans cette FTSS et sur l'étiquette de ce produit. Pour un complément d'information sur ce produit, demandez les fascicules de la Compressed Gas Association, Inc. (CGA), 4221, Walney Road, 5th Floor, Chantilly, VA 20151-2923, téléphone (703) 788-2700, télécopieur (703) 934-1830, site Internet : www.cganet.com.

MÉLANGES :

Lorsque deux ou plusieurs gaz ou gaz liquéfiés sont mélangés, leurs propriétés dangereuses peuvent se combiner et créer d'autres dangers imprévus. Obtenir et évaluer les renseignements de sécurité pour chaque composant avant de procéder au mélange. Consulter un hygiéniste industriel ou d'autres personnes compétentes au moment de faire l'évaluation de sécurité du produit fini. Ne pas oublier que les gaz et liquides possèdent des propriétés pouvant causer des blessures graves ou la mort.

Pour de plus amples renseignements sur chaque composant, se reporter à la FTSS du produit pur.

Les renseignements fournis dans la présente FTSS proviennent de sources techniques utilisant le système de FTSS Chemmate Mixture et de la FTSS du produit pur de chaque composant. Ces mélanges n'ont pas fait l'objet d'essais quant à leurs propriétés chimiques ou physiques ou à leurs effets sur la santé.

16. Autres informations

Les opinions ci-dessus sont celles d'experts qualifiés de Praxair Canada Inc. Nous croyons que l'information ci-dessus est exacte à la date de publication de cette fiche signalétique. Puisque l'utilisation de ces informations, opinions et conditions d'utilisation du produit échappe au contrôle de Praxair Canada, Inc., il incombe à l'utilisateur d'établir les conditions d'utilisation sécuritaire de ce produit.

Praxair Canada Inc. demande aux utilisateurs de ce produit de bien étudier cette fiche signalétique et d'être conscients des dangers du produit et des précautions à prendre. Afin de promouvoir l'utilisation sécuritaire de ce produit, l'utilisateur devrait (1) informer son personnel, ses agents et ses sous-traitants de l'information contenue dans cette fiche signalétique et de tout danger ou précaution à prendre, (2) fournir cette même information à tous ses clients utilisateurs de ce produit et (3) demander à ces derniers de transmettre la même information à leurs employés et clients.

Praxair et le Jet d'air du logo sont des marques déposées de
Praxair Canada Inc.

Les autres marques de commerce employées dans le présent document sont des marques de commerce ou déposées appartenant à leurs propriétaires respectifs.

Praxair Canada Inc.
1 City Centre Drive
Suite 1200
Mississauga, ON L5B 1M2

